



FEDERATION AFRICAINE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES ET D'ETUDIANTS **FAPE**

BP : 1113 Brazzaville – Congo Tél. (242) 551.56.13 / (242) 05 558 07 20
Site web : www.actufape.org Email : fape_bzv@yahoo.fr :

Communiqué Final sanctionnant les travaux du Conseil d'Administration de la FAPE tenu du 10 au 11 mai 2012 à Brazzaville

Convoqué par Décision n° 001/12/FAPE/P/BE/du 1^{er} mars 2012, du Président en exercice de la Fédération Africaine des Associations des Parents d'Elèves et d'Etudiants en sigle **FAPE**, conformément aux Statuts et Règlement Intérieur, le Conseil d'Administration s'est réuni en session ordinaire du 10 au 11 mai 2012 dans la salle 315 du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Brazzaville ; conseil qui a été précédé d'une réunion du Bureau Exécutif élargi aux Commissariat aux Comptes de la FAPE le 9 mai 2012.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été placées sous la direction de son Président en exercice, Monsieur Martin ITOUA.

Deux allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie d'ouverture par :

- la Présidente du Commissariat National aux Comptes de l'APEEC
- le Président de la FAPE

Prenant la première la parole pour son mot de bienvenue, Madame Lydia KOLOLO a d'abord souhaité une chaleureuse bienvenue à toutes les délégations et un agréable séjour à Brazza la verte, capitale politique de notre pays qui une fois de plus est honorée d'abriter une rencontre de haut niveau de cette organisation continentale internationalement reconnue, la FAPE.

Elle a ensuite félicité le Bureau Exécutif de la FAPE et son Président Monsieur Martin ITOUA pour toutes les avancées significatives enregistrées par cette panafricaine des parents.

Aussi, a-t-elle conclu en souhaitant plein succès aux travaux du Conseil d'administration, travaux qui devront se dérouler dans une ambiance parentale.

Succédant à Madame Lydia KOLOLO, Monsieur Martin ITOUA, Président de la FAPE, a d'entrée de jeu fait observer une minute de silence en mémoire des disparus de la tragédie du 4 mars 2012 et ayant causé d'importants dégâts humains et matériels.

Monsieur Martin ITOUA a remercié vivement tous les collègues des Associations Nationales des Parents d'Elèves et d'Etudiants de 18 pays membres de la FAPE en leur souhaitant la bienvenue à Brazzaville, capitale du Congo, pays qui abrite le siège international depuis sa création en janvier 1995.

Il a ensuite exprimé toute sa satisfaction au nom de toute de la communauté parentale africaine pour l'accueil, l'engagement personnel à accompagner la FAPE de Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, Président d'Honneur de la FAPE lors de la remise officielle de sa médaille d'or et de son diplôme d'honneur d'une part et d'autre part, a rendu un hommage déférent à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, pour le soutien multiforme et pour la bienveillante attention qu'il n'a de cesse d'accorder au Mouvement parental africain notamment en accédant à la requête de la FAPE relative à la tenue à Brazzaville de la session du présent Conseil d'administration.

Il a enfin interpellé les membres du Conseil d'administration sur la nécessaire et rigoureuse évaluation à faire quant aux engagements pris tant au Forum mondial de Dakar qu'au sommet du millénaire à New York afin de lancer un ultime appel, autrement dit l'Appel de Brazzaville, aux Parrains de l'Education Pour Tous, Partenaires techniques et financiers, Gouvernements et secteur privé pour une mobilisation plus que générale en agissant maintenant au risque de rater comme à l'an 2000 le rendez-vous de 2015.

Pour terminer, Monsieur Martin ITOUA, a exhorté les collègues de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants du Gabon de fixer définitivement le Conseil d'administration sur la tenue du 5^{ème} congrès ordinaire de la FAPE conformément au principe d'organisation rotative par pays des assises statutaires et/ou réglementaires de la FAPE et a déclaré ouverts les travaux du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration de Brazzaville a eu à son ordre du jour les points suivants :

- 1- Vérification de présences
- 2- Adoption du compte rendu du dernier Conseil d'administration (février 2009 à N'djamena) et publication des Actes du 4^{ème} congrès ordinaire de la FAPE à N'djamena
- 3- Compte rendu des activités de la FAPE
- 4- Relecture des grandes lignes du programme d'action de la FAPE (N'djamena 2009)
- 5- Relecture de la nouvelle nomenclature du budget de la FAPE (Antenne/FAPE Dakar)
- 6- Point sur les cotisations statutaires et leçons à tirer
- 7- Informations sur l'accréditation de la FAPE auprès de l'OIF et le changement de statuts à l'UNESCO
- 8- Informations sur la convocation du 5^{ème} congrès de la FAPE
- 9- Divers : Informations sur :
 - a) Le Journal Nous les Parents
 - b) La gestion du site de la FAPE
 - c) Les changements intervenus dans certaines organisations membres de la FAPE :
 - OTEF
 - FENAPEG

- d) Les Associations nationales membres de la FAPE dans les pays suivants : Cameroun, Burundi, Algérie et Mauritanie
- e) La situation que traverse la FENAPEEM (Mali)
- f) Le projet Elan
- g) Le projet UMEOA

Le Conseil d'administration a connu la participation de 12 membres sur les 15 et des responsables des associations nationales non membres dudit conseil.

Il s'agit de : Epiphane AZON (Bénin), Idrissa TRAORE (Burkina Faso), Nougba BINYEGUI (Cameroun), KAZANGBA l'Africain (Centrafrique), Martin ITOUA et Christian Grégoire EPOUMA (Congo), André Claude AMICHIA (Côte d'Ivoire), Christian BEKALE et René MEZUI (Gabon), Camara Adama SOW (Guinée Conakry), Mamadou Lamine DIARRA (Mali), El Hadrami Moctar EL Meidah et Saad Bouh Ould Ameidah (Mauritanie), Adamou Mamoudou DEMBELE (Niger), ONOKOKO OKENDE Thaddée (R.D.Congo), Bakary BADIANE et Dame SECK (Sénégal), Mamadou Boukar BAMAYE et BANANEH Ehnenki (Tchad), Alassane TCHAKPEDEOU (Togo).

Le quorum ayant été atteint, le conseil a ainsi valablement siégé sous la direction de son Président, Monsieur Martin ITOUA qu'entouraient :

1. Monsieur Idrissa TRAORE, 1^{er} Vice-président de la FAPE (Burkina Faso)
2. Monsieur André Claude AMICHIA, 2^{ème} Vice-président de la FAPE (Côte d'Ivoire)
3. Monsieur Bakary BADIANE, 3^{ème} Vice-président (Sénégal)
4. Monsieur Mamadou Lamine DIARRA, 4^{ème} Vice-président (Mali)
5. Monsieur Christian Grégoire EPOUMA, Secrétaire Général de la FAPE, Rapporteur (Congo)

Un Secrétariat composé de :

1. Thaddée ONOKOKO OKENDE, Responsable
2. Dame SECK, membre

Après deux jours de débats et d'échanges fructueux, le Conseil d'Administration a adopté les documents ci-après :

- les deux comptes rendus des deux précédentes sessions à savoir celles de N'Djamena et de Kinshasa ;
- le rapport synthèse des activités de la FAPE période février 2009 au 10 mai 2012 et a félicité le Bureau Exécutif avec à sa tête, le Président de la FAPE pour toutes les activités menées visant ainsi la visibilité, la crédibilité et le rayonnement de la panafricaine des parents d'élèves et d'étudiants sur l'échiquier du monde de l'éducation ;
- la nouvelle nomenclature budgétaire de la FAPE ;
- deux motions spéciales de remerciements adressées à leurs Excellences Messieurs Idriss DEBY ITNO et Denis SASSOU NGUESSO.
- L'Appel de Brazzaville

Cependant, le Conseil d'administration a déploré l'insuffisance de la communication entre la FAPE et sa base constituée des Fédérations, Associations

et/ou Unions nationales, la situation financière drastique que connaît la panafricaine des parents ainsi que le peu d'effort déployé pour l'organisation interne du réseau FAPE.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de :

- développer les activités de la FAPE vers les associations, fédérations ou unions nationales en vue de renforcement de leurs capacités techniques et/ou institutionnelles ;
- faire obligation à chaque fédération de désigner un correspondant national en communication du Journal "Nous les Parents" au plus tard mi-juillet 2012 ;
- transmettre obligatoirement les rapports trimestriels d'activités au siège de la FAPE et à l'antenne FAPE/BREDA à Dakar ;
- disposer d'une adresse Skype pour chaque fédération, association nationale de parents d'élèves et d'étudiants afin de faciliter la circulation de l'information à moindre coût inter ou intra structures FAPE ;
- de reconduire pour une durée minimale de 5 ans le plan d'action de la FAPE adopté au 4^{ème} congrès ;
- adapter et mettre en œuvre le plan d'action par les associations nationales de parents d'élèves et d'étudiants suivant les moyens à trouver localement au niveau des pouvoirs publics ou des partenaires techniques et financiers.

Faisant le point sur les cotisations statutaires, le Conseil d'administration a constaté non sans regrets, que sur 18 pays membres, 10 sont à jour et 8 sont en retard de cotisations mais ont pris l'engagement d'apurer leurs arriérés dans les délais les meilleurs à l'instar de la Mauritanie, de la Guinée Conakry et du Bénin.

S'agissant des informations, le Président a informé les administrateurs sur :

- l'accréditation de la FAPE au statut consultatif auprès des institutions de la Francophonie ;
- le reclassement de la FAPE comme partenaire au statut d'association avec l'UNESCO.

Enfin, le Conseil d'administration, tout en réaffirmant sa décision prise à N'Djamena lors du Conseil d'administration et du 4^{ème} congrès, d'organiser à Libreville au Gabon, le 5^{ème} congrès de la FAPE au plus tard 1^{er} trimestre 2013, recommande à la Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves et d'Etudiants (FENAPEG) de tout mettre en œuvre afin d'assurer la réussite avec le concours des partenaires nationaux de cette importante activité statutaire du mouvement parental africain organisé et uni au sein de la FAPE.

Ainsi, prélude au 5^{ème} congrès ordinaire, le prochain conseil d'administration de la FAPE se tiendra à Nouakchott, capitale de la République Islamique de la Mauritanie.

Les administrateurs de la FAPE se sont félicités du climat de franchise associative qui a prévalu tout au long des travaux et de la dextérité avec laquelle le présidium a dirigé les débats.

Fait à Brazzaville, le 11 mai 2012

Le Conseil d'Administration